

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 91-270 du 6 Décembre 1991

Chargeant Monsieur Jean Florentin V. FELIHO, Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 8 Décembre 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, notamment en son article 50 ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

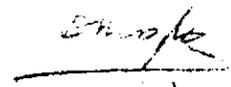
Article 1er.- Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Jean Florentin V. FELIHO, Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé de la Défense Nationale assurera l'intérim dès le départ de la Délégation Présidentielle pour DAKAR au Sénégal.

Article 2.- Il est délégué à Monsieur Jean Florentin V. FELIHO durant cette période les pouvoirs du Chef du Gouvernement.

Article 3.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 6 Décembre 1991

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
-----  
Nicéphore SOGLO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 SGG 4 MESGPR 4 AUTRES MINISTERES 19  
DEPARTEMENTS 6 MDN 4 CA-MIL 1 JORB 1.-